



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5045

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à la Fondation pour l'Université de Lyon, sise 35 rue de Marseille à Lyon 7e, pour l'organisation des 32èmes entretiens Jacques Cartier - Année 2019 - Approbation d'une convention

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/5045 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A LA FONDATION POUR L'UNIVERSITE DE LYON, SISE 35 RUE DE MARSEILLE A LYON 7E, POUR L'ORGANISATION DES 32EMES ENTRETIENS JACQUES CARTIER - ANNEE 2019 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière aux Entretiens Jacques Cartier, qui sont organisés chaque année par l'association Centre Jacques Cartier. Les Entretiens Jacques Cartier sont un événement francophone unique dans les relations France-Québec, favorisant les échanges et les coopérations de haut niveau entre institutions universitaires, organismes de recherche et entreprises de France, du Canada et plus spécifiquement d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Québec.

L'association Centre Jacques Cartier, dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2^e, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal et plus généralement, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec.

La gouvernance de l'association Centre Jacques Cartier a été modifiée en 2016. L'association est depuis constituée de deux membres uniques, des fondations, l'une française et l'autre québécoise. La fondation française, dénommée Fondation Centre Jacques Cartier France réunit tous les partenaires français, tandis que son homologue, la Fondation Centre Jacques Cartier Québec, réunit les partenaires canadiens.

La Fondation Centre Jacques Cartier France est une fondation abritée par la Fondation pour l'Université de Lyon, dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne. En tant que fondation abritée, la Fondation Centre Jacques Cartier France ne peut percevoir directement des subventions. C'est la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, qui perçoit les contributions financières et les reverse à l'association « Centre Jacques Cartier » pour l'organisation des Entretiens.

I. Retour sur la 31^e édition des Entretiens Jacques Cartier :

Les Entretiens Jacques Cartier se tiennent en alternance à Lyon et à Montréal.

L'édition 2018 s'est déroulée du 12 au 14 novembre 2018 à Lyon, autour de 39 conférences et événements, permettant de mobiliser plus de 4 200 participants (+ 40% par rapport à 2017), 460 conférenciers dont 40% venaient du Québec et d'Ottawa et 60% de France. Quelques conférences se sont également tenues à Saint-Etienne et à Clermont-Ferrand.

La mobilisation des intervenants et la qualité des thèmes de société traités dans les différents colloques et conférences se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a

très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Ville de Lyon et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois. La Ville de Lyon a accueilli une conférence attirant 150 personnes traitant de la métamorphose des villes, dans l'habitat, le transport ou encore les lieux de travail.

Les Entretiens Jacques Cartier ont poursuivi leurs nouvelles actions, en marge des colloques, pour créer des passerelles entre le monde universitaire, de la culture et de l'entreprise, en organisant notamment un forum des entrepreneurs.

Par la délibération n° 2018/4173 du 24 septembre 2018, une subvention de 25 000 € avait été allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, pour l'organisation des 31^{es} Entretiens Jacques Cartier.

II. Préparation de la 32e édition des Entretiens :

En 2019, les Entretiens Jacques Cartier, dont c'est la 32^e édition, se dérouleront à Montréal du 4 au 6 novembre. Cet événement réunira de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour de 28 colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises et représentants d'associations.

Des colloques qui traitent de sujets d'actualité, souvent à la croisée des thématiques, tels que le virage numérique comme vecteur de l'égalité territoriale en santé, le développement durable au cœur des problématiques d'immobilier, la ville et ses projets urbains, dans lequel le projet du Grand Hôtel Dieu sera présenté, etc. Autant de thèmes qui questionnent et intéressent les grandes villes et métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Cette 32^e édition se déroule dans une année particulière du 40^e anniversaire de la coopération entre les villes de Lyon et de Montréal. En effet, un pacte d'amitié lie les municipalités de Lyon et de Montréal depuis décembre 1979. Pour célébrer les coopérations passées et encourager celles à venir, la Ville de Lyon s'associera à un événement de célébrations organisé par la Ville de Montréal.

Les Entretiens Jacques Cartier présentent un intérêt local pour la Ville de Lyon car ils renforcent le partenariat avec la Ville de Montréal et favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises, à travers la mobilisation et la rencontre de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais et montréalais. La participation de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise renforce l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, sur les coopérations universitaires qui résultent de ces Entretiens et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent la Francophonie et son interculturelité.

En 2019, la Ville de Lyon souhaite ainsi soutenir la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation des 32^{es} Entretiens Jacques Cartier.

Afin de permettre la préparation et l'organisation par l'association Centre Jacques Cartier de ces 32^{es} Entretiens Jacques Cartier, dont le budget prévisionnel s'élève à 620 500 € la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 25 000 €, au titre de l'année 2019, à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante.

La subvention affichée en 2019 est stable par rapport à l'année 2018 pour soutenir la dynamique du Centre Jacques Cartier qui se positionne comme un opérateur facilitateur des relations entre Lyonnais et Montréalais, du monde économique, politique et de la société civile.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4173 du 24 septembre 2018 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 25 000 € est allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, située 210 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^e, pour l'organisation des 32^{es} Entretiens Jacques Cartier, du 4 au 6 novembre 2019.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Fondation pour l'Université est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'opération ACTEURS, programme LOCAUXRI de la Direction des Relations Internationales (code service 11350), ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN